

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la culture

**Arrêté du 15 SEP. 2021**

**portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, organisé au titre de l'année 2020**

**La ministre de la culture,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve de l'examen professionnel d'avancement au grade de principal du corps des chargés d'études documentaires des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 1er décembre 2020 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'étude principal des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale organisé au titre de l'année 2020.

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Patrice GUERIN, conservateur du patrimoine, chef de la mission archives, mission archives, sous-direction de la politique immobilière et des services généraux, service des affaires financières et générales, secrétariat général, est désigné en qualité de président du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, organisé au titre de l'année 2020.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Isabelle BAGUELIN, chargée d'études documentaires principale, chargée de la protection des monuments historiques. du Label ACR et du Label Jardin remarquable - service de conservation régionale des monuments historiques, direction régionale des affaires culturelles de Bretagne ;
- Monsieur Christophe PICCINELLI-DASSAUD, chargé d'études documentaires principal, adjoint à la directrice de la recherche et des collections, musée du Louvre ;
- Madame Cécile SIMON, chargée d'études documentaires principale, archiviste au département de l'accueil des publics, archives nationales.

### **Article 2**

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Cécile SIMON, chargée d'études documentaires principale, archiviste au département de l'accueil des publics, archives nationales.

### **Article 3**

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **15 SEP. 2021**

La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le sous-directeur du pilotage et de la stratégie,



Denis DECLERCK